

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 20 août 2012 à 19h30, au Club Nautique St-Louis, 360 Chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur O'Donnell Bédard, Maire
- Monsieur Jacques Coulombe, conseiller
- Monsieur Michel Croteau, conseiller
- Monsieur Guy Jacob, conseiller
- Monsieur Claude Lessard, conseiller
- Monsieur Jacques Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

- Madame Vivian Viviers, directrice générale
- Monsieur Denis Bourgault, inspecteur

ABSENCE MOTIVÉE :

- Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller

Les membres du conseil présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Acceptation du procès-verbal des délibérations de la séance du 16 juillet 2012 ;
4. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
5. Certificats de crédits disponibles ;
6. Rapport de l'inspecteur ;
7. Rapport de la directrice générale et suivi du procès-verbal de la dernière réunion ;
8. Suivi du dossier de la Baie des Maher et rencontre avec les citoyens;
9. Nouvelles ententes avec Ville de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier concernant les animaux morts et les arbres tombés sur la chaussée ;
10. Mandat concernant la réfection de deux (2) ponceaux sis aux 410 et 434 Chemin Thomas-Maher ;
11. Contrat de déneigement ;
12. Règlement d'emprunt et signature de registre ;
13. Autres sujets ;
14. Période de questions
15. Levée de la séance.

Ouverture de la séance

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire, M. O'Donnell Bédard souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19h30.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

087-2012

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Lessard
ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour après y avoir ajouté les points suivants :

- a) Mandat test champ d'épuration;
- b) Érosion rétention descente de bateaux;
- c) Mandat à M. Claude Phaneuf, règlement sur protection des rives;
- d) Glissières de route.

ADOPTÉ

088-2012

Adoption du procès-verbal des délibérations De la séance du 16 juillet 2012

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Tessier
ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 16 juillet 2012 tel que soumis.

ADOPTÉ

089-2012

Adoption des listes et rapports mensuels

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Guy Jacob
ET RÉSOLU d'adopter les listes et rapports sommaires ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois de juillet 2012 ;
- Conciliation bancaire au 31 juillet 2012 ;
- Rapport budgétaire pour le mois de juillet 2012 ;

ADOPTÉ

090-2012

Certificats de crédits disponibles

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Croteau
ET RÉSOLU d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

091-2012

Rapport de l'inspecteur

Monsieur Denis Bourgault remet aux membres du Conseil la liste des permis émis au cours du mois de juillet 2012 pour un montant de 655 000 \$.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Lessard
ET RÉSOLU à l'unanimité de prendre acte du rapport de l'inspecteur.

ADOPTÉ

**Rapport de la directrice générale et
suivi du procès-verbal de la dernière réunion.**

Mme Viviers mentionne que les points demandant un suivi sont déjà à l'ordre du jour et seront discutés plus loin. Elle dépose les états financiers au 31 décembre 2011 préparés par la firme Beaudet, Fontaine dont les membres du Conseil prennent acte.

Suivi du dossier de la Baie des Maher

M. Bourgault informe les membres du Conseil que la firme Roy et Vézina s'occupe d'obtenir les autorisations nécessaires auprès du MDDEP et que le dossier suit son cours.

092-2012

**Nouvelles ententes avec Ville de Ste-Catherine
Concernant les animaux morts et les arbres tombés sur la chaussée**

Le Maire, monsieur O'Donnell Bédard, explique que la Ville reçoit souvent des appels concernant des animaux blessés ou morts ainsi que des arbres tombés sur la chaussée.

Mme Viviers a vérifié auprès de Ville de Ste-Catherine qui a un service pour la récupération des animaux morts et nous pourrions les appeler au besoin. Quant aux arbres sur la route, le service est déjà inclus dans nos ententes intermunicipales et nous communiquerons avec les Premiers Répondants qui verront à les déplacer.

Il est proposé par le Conseiller Claude Lessard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil donne mandat au personnel de la Ville de communiquer avec Ville de Ste-Catherine lorsque de telles situations se présentent.

ADOPTÉ

093-2012

**Mandat concernant la réfection de deux
Ponceaux sis au 410 et 434 Chemin Thomas-Maher**

Monsieur Bourgault mentionne aux membres du Conseil qu'il y aurait actuellement deux (2) ponceaux qui devraient être réparés avant l'hiver soit au 410 et au 434 Chemin Thomas-Maher.

Il est proposé par le Conseiller Jacques Coulombe et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil donne mandat à la firme Genivar pour la correction des deux ponceaux soit préparer les devis, soumissions sur invitations et surveillance des travaux.

ADOPTÉ

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

094-2012 **Contrat de déneigement**

Mme Viviers soumet aux membres du Conseil le document d'appel d'offres concernant le contrat de déneigement à être publié sur le site SEAO.

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier d'autoriser la directrice générale à transmettre le document d'appel d'offres au SEAO pour publication ainsi que de publier un avis dans le journal Le Courrier de Portneuf.

ADOPTÉ

095-2012 **Avis de motion pour le**
Règlement d'emprunt pour le projet de la Baie des Maher

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par le Conseiller Michel Croteau qu'à une prochaine séance de ce Conseil, un projet de règlement décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux pour la construction d'un réseau communautaire de traitement des eaux usées pour les résidents de la Baie des Maher sera présenté.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

ADOPTÉ

096-2012 **Mandat pour faire des tests**
Au Club Nautique St-Louis concernant le champ d'épuration

Monsieur Bourgault explique aux membres du Conseil que suite à des travaux au Club nautique St-Louis, il a pu constater une anomalie sur le terrain et qu'il s'avèrerait nécessaire de faire des tests sur le terrain quant au champ d'épuration.

Après explications, il est proposé par le conseiller Jacques Tessier de donner mandat à la firme Techni-Génie pour faire des tests et nous faire les recommandations nécessaires par la suite.

ADOPTÉ

097-2012 **Problème d'érosion, descente de bateaux**

M. Jacques Coulombe mentionne que lors de fortes pluies, il est impossible de drainer l'eau sur le terrain ce qui cause des rigoles et brise le terrain près de la descente de bateaux.

Après discussion, il est proposé par le conseiller Jacques Coulombe de donner mandat à la firme Genivar pour vérifier quelle serait la meilleure solution pour ce problème et à quel coût.

ADOPTÉ

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

098-2012

Mandat à M. Claude Phaneuf concernant Règlement sur la protection des rives

Monsieur le Maire a communiqué avec M. Claude Phaneuf concernant un projet de règlement qui pourrait être adopté sur la protection et le renaturation des rives. Monsieur Phaneuf nous a fait une offre de services pour ce travail qui serait de l'ordre d'un maximum de 3 000 \$.

Il est proposé par le conseiller Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil donne mandat à M. Claude Phaneuf pour la préparation d'un projet de règlement pour la protection et la renaturation des rives pour un montant maximum de 3 000 \$.

ADOPTÉ

099-2012

Glissières de route

Monsieur Bourgault mentionne qu'il a pu constater qu'à certains endroits le long du Chemin Thomas-Maher, c'est dangereux et qu'il faudrait ajouter des glissières.

Il a demandé une soumission à *Glissières de sécurité J.T.D. inc.*, la compagnie qui avait réparé et posé des glissières il y a deux ans.

Après discussion, il est proposé par M. Guy Jacob et résolu à la majorité de donner mandat à *Glissières de sécurité J.T.D. inc.* pour poser des glissières supplémentaires aux endroits nécessaires déterminés par M. Bourgault et pour un montant maximum de 20 000 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉ

Période de questions

Certains citoyens s'interrogent concernant les agissements du propriétaire du 136 Chemin Thomas-Maher qui aurait transformé son abri à bateau en chalet, aurait déboisé une grande partie de son terrain et aurait de plus deux (2) sorties sur le Chemin Thomas-Maher.

Monsieur Croteau mentionne que le propriétaire a été averti et que le dossier a été soumis à nos procureurs pour avoir une opinion.

100-2012

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Tessier
ET RÉSOLU de lever la séance à 20h50.

ADOPTÉ

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

O'Donnell Bédard
Maire